

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 27 septembre 2013

Présidence : Jean Hubert, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 3/2013 relatif à un addenda au Plan général d'affectation de La Sarraz et à son règlement
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter la modification partielle du PGA conformément aux plans soumis à enquête publique du 20 octobre 2012 au 18 novembre 2012, à l'exception des dispositions concernant les périmètres D et G (modification du plan et de l'art.59 al.1,2,5 et suppression des art.59 al. 6, 60 al. 3 et suivants et de la modification de l'art.66)

Ainsi délibéré en séance du 27 septembre 2013

Le Président :
Jean Hubert

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire